

Avant propos

Voici donc la nouvelle version du référentiel d'urologie conforme au programme du second cycle des études médicales, publié en septembre 2020 au journal officiel. Ce programme est applicable à compter de la rentrée 2020 pour les étudiants en première année de second cycle.

Cette version du référentiel tient également compte des tableaux d'objectifs hiérarchisés classés en rang A (couleur jaune) et B (couleur rouge) par la CNCM (Coordination nationale des collègues d'enseignants en médecine).

Ce document est le fruit d'un travail collaboratif ayant fait intervenir des coordonnateurs, des auteurs et des relecteurs, tous urologues.

Face à cette source documentaire unique que constitue le référentiel d'urologie, deux remarques méritent l'attention de tous : tout d'abord, une ambiguïté voire une erreur peut apparaître dans le document. Le lecteur devra donc garder un regard critique, aller demander des explications si besoin auprès des enseignants de la spécialité dans sa faculté, et en cas d'incohérence avérée, la faire remonter aux auteurs

(referentiel.urologie@gmail.com). En outre, un certain nombre d'items sont partagés par plusieurs spécialités telles que la gynécologie, la cancérologie, l'infectiologie ou la néphrologie. A ce jour, il n'a pas été réalisable d'établir des manuscrits communs à plusieurs spécialités. Tout ne fait pas consensus, des questions non tranchées méritent encore des nuances et des discussions, et le point de vue de chaque spécialité mérite d'être connu. C'est un état de fait auquel les étudiants doivent faire face, à l'image des incertitudes qu'ils rencontreront dans leur pratique professionnelle future.

Bonne lecture et bon apprentissage à tous.

Professeur Aurélien DESCAZEAUD, coordonnateur de l'ouvrage.